

	SYNDICAT NATIONAL DU PERSONNEL DE POLICE ET DE SECURITE	08 mai 2013
		N° 2013/07
SNPS Info		

COMITE SUPERIEUR DE CONCERTATION (CSC 117)
DU 23 avril 2013.

Le comité de concertation est présidé par Mr J-M VAN BRANTEGHEM DG DGS

Ordre du jour du comité de concertation:

- I. **Pondération d'emplois niveau A** : Chef de section « Personnel et Logistique »
DAH BRABANT : CI 1
- II. **Pondération d'emplois niveau A** : Conseiller en Communication – GIS : CI 1
- III. **Pondération d'emplois niveau A** : Coordinateur « Personnel et Logistique » : CI 1
- IV. **Dérogations aux normes concernant l'organisation du temps de travail:**
 - Festival GROEZROCK
 - Festival TOMORROWLAND
 - DUCASSE D'ATH

Le SNPS signale à nouveau qu'il ne peut marquer son accord, les dérogations sollicitées ne précisant pas l'origine du personnel concerné par les mesures de dérogation au temps de travail. En procédant de la sorte, et vu le nombre d'événements annuel concernés, certaines unités vont finir par se retrouver en dérogation du 1^{er} janvier au 31 décembre ... alors qu'il s'agit à l'origine d'une mesure exceptionnelle !

En outre, les organisations syndicales déplorent et mettent en évidence que :

- L'autorité ne vient pas personnellement expliquer sa demande aux membres du comité de concertation supérieur.
- La procédure n'est régulièrement pas respectée, certaines dérogations étant accordées par la Ministre avant même d'avoir été concertées.

Le président propose d'écrire à madame la Ministre de l'Intérieur afin de lui transmettre les griefs des syndicats.

- V. **DGA/SPN-ZEEBRUGGE : service de 12 hrs**
Les syndicats sont d'accord avec les conditions de la période test, ils attendent l'évaluation du système.
- VI. **Stand de tir de YPRE**
Le CDP MAHIEU nous a informés de l'état d'avancement des travaux de mise en conformité du stand.

LE SNPS VOUS INFORME